

Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier - chargé d'animation du dispositif d'aide à la sylviculture sur le Limousin (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public de 14 mois, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFP (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26 K€ et 33 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Limoges (87)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} novembre 2023

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Au plus près du terrain, le CNPFP Nouvelle-Aquitaine, administré par 56 propriétaires forestiers élus, est fort d'une équipe de plus de 70 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire régional. La Nouvelle-Aquitaine est la première région forestière française, elle représente 25 % des forêts privées avec 2,8 millions d'hectares. Essentiellement privées (90 % des forêts de la Région), le CNPFP Nouvelle-Aquitaine a une place prépondérante dans le paysage néo-aquitain.



Description du poste

Sous l'autorité de la Direction et de l'ingénieur coordinateur, le technicien sera chargé des missions suivantes :

- Réalisation de diagnostics sylvicoles individuels auprès de propriétaires forestiers dans le cadre du règlement d'intervention de la Région ;
- Conseils techniques aux propriétaires forestiers dans le choix de travaux à réaliser ;
- Appui des propriétaires au montage de dossiers de subventions ;
- Présentation des dossiers montés lors des Comités Techniques ;
- Sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts ;
- Incitation au regroupement des propriétaires ;
- Participation à l'organisation et à l'animation de réunions d'information et de vulgarisation.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS/DUT forestier avec expérience ou diplôme équivalent ;
- Expérience forestière opérationnelle souhaitée ;
- Maîtrise des outils informatiques de base, maîtrise des SIG ;
- Permis B et véhicule obligatoires.

Compétences et qualités requises

- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers ;
- Bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles ;
- Esprit d'initiative, sens de l'organisation et du contact humain, autonomie et travail en équipe ;
- Capacité d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Antoine BEUCHER, Ingénieur : 06 07 91 82 98 - antoine.beucher@cnpf.fr
- Pierre BEAUDESSON, Directeur-adjoint : 06 09 41 43 93 - pierre.beaudesson@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 29 septembre 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine

Maison de la Forêt

6 parvis des Chartrons - CS 41255

33075 BORDEAUX

nouvelle-aquitaine@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra début octobre 2023, dans les locaux du CNPF, à Panazol (87).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

